

PROBLEME AVEC INSTALATEUR D INSERT SUITE A UN INCENDIE

Par CB77, le 04/02/2010 à 13:08

SUITE A L INTERVENTION DES POMPIERS A MON DOMICILE LE 02/02/2010 POUR UN DEPART DE FEU D INSERT LIE PROBABLEMENT A UNE SURCHAUFFE LES TRAVAUX ONT ETE REALISER EN OCTOBRE 2008 - MON RAMONAGE EST FAIT TOUT LES ANS LE DERNIER EN DATE 18/11/2009

J AI CONTACTER L INSTALATEUR - IL DEVAIT SE PRESENTER CHEZ MOI HIER MERCREDI 3 FEVRIER 2010 - A 15H30 NE LE VOYANT TOUJOURS PAS VENIR JE L AI CONTACTER IL MA INFORMER QU IL NE VIENDRAIT PAS M A INSULTE ET A RACCROCHER

AUJOURD HUI J AI POSTER UN RAR DANS LEQUEL JE STIPULE QU IL ETAIT D ACCORD POUR VENIR LE 3 QUE LE 3 IL A REFUSE DE CE DEPLACER JE LUI DONNE 8 JOURS POUR REPONDRE

QUE DOIS JE FAIRE D AUTRE SI MES RECOMMANDES NE DONNENT RIEN CET INSERT EST MON CHAUFFAGE - J AI DU REMETTRE EN ROUTE MA CHAUDIERE FIOUL QUI ME COUTE CHER - ELLE SE DECLENCHE TRES SOUVENT JE SUIS ASSISTANTE MATERNELLE JE NE PEUX PAS DEPENSER DE L ARGENT QUE JE N AI PAS

DE PLUS LA MAT MUT NE VEUT PAS DECLARER DE SINISTRE CAR IL N Y A PAS DE DOMMAGE CORPOREL NI MATERIEL.